

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE



STRATÉGIE NATIONALE DES DONNÉES

Résumé



L'écosystème numérique
Sénégalais

En partenariat avec :

giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



Avec l'appui technique de :



Vision


La vision de la Stratégie Nationale des Données du Sénégal est parfaitement alignée au **Plan Sénégal Emergent (PSE)**, unique référentiel des politiques publiques au Sénégal, à travers les 3 axes stratégiques :

- **Axe 1 : Croissance inclusive**
- **Axe 2 : Développement humain**
- **Axe 3 : Bonne gouvernance**



Elle traduit fidèlement l'ambition du Sénégal déclinée à travers la stratégie « **Sénégal numérique 2025** » (**SN2025**), avec un numérique pour tous et pour tous les usages en 2025 au Sénégal, avec un secteur privé dynamique et innovant, dans un écosystème performant.

La vision est articulée comme suit :

<p>VISION</p> 	<p><i>“Faire de la donnée un moteur de croissance socio-économique, d’inclusivité, d’innovation et d’ouverture vers l’international, à l’horizon 2028 au Sénégal”</i></p>
--	---

Elle traduit la volonté du Sénégal de s'appuyer sur la **donnée** comme **levier** pour une meilleure **inclusion sociale**, un **développement économique**, et moteur de la **recherche et l'innovation**.

Elle traduit également l'ambition du Sénégal de s'inscrire dans la **société du savoir** et de la **connaissance** en ce qui concerne la donnée et les **technologies émergentes**, de manière **inclusive** et **durable** et la volonté du pays à mieux s'**interconnecter avec l'international**.

Cadre Conceptuel de la Stratégie

Vision

“Faire de la donnée un moteur de croissance socio-économique, d’inclusivité, d’innovation et d’ouverture vers l’international, à l’horizon 2028 au Sénégal”

4 Orientations Stratégiques (OS)

Un cadre réglementaire favorable à l’exploitation du potentiel de la donnée au service du développement et de l’innovation	Des infrastructures hautement disponibles, performantes, sécurisées et abordables pouvant soutenir l’exploitation de la donnée au service des usages pour un développement socio-économique durable	L’exploitation du potentiel de la donnée au service des usages pour un développement socio-économique durable	Le renforcement des compétences en matière de données et établir une nouvelle culture de la donnée à l’échelle nationale
5 Priorités Stratégiques	6 Priorités Stratégiques	9 Priorités Stratégiques	3 Priorités Stratégiques
8 Mesures clés	9 Mesures clés	25 Mesures clés	17 Mesures clés

Plan de mise en œuvre à l’horizon 2028

Des indicateurs de suivi et d’évaluation

[OS1] Un cadre réglementaire favorable à l'exploitation du potentiel de la donnée au service du développement et de l'innovation



Le gouvernement sénégalais a pris des mesures visant à mettre en place un cadre réglementaire et de gouvernance des données principalement à travers l'adoption de la **LOI 2008-12 du 25 janvier 2008 portant sur la Protection des données** à caractère personnel et la création d'institutions chargées de la gouvernance des données telles que la **Commission de Protection des Données Personnelles (CDP)**, qui joue un rôle important dans la réglementation et la protection des données.

Plusieurs initiatives sont en cours au niveau national et régional afin de renforcer le cadre réglementaire et institutionnel, en adéquation avec les évolutions technologiques et des usages des données.

Toutefois, plusieurs défis importants subsistent, notamment en termes de **mise en œuvre et d'opérationnalisation du cadre réglementaire et de gouvernance de la donnée**. D'autres défis existent également en termes de réglementations manquantes (par exemple sur l'intelligence artificielle) ou devant être mises à jour (par exemple, la loi sur les données personnelles) en raison du rythme intense des changements technologiques qui affectent et peuvent mener les réglementations vers l'obsolescence.

En plus de renforcer l'efficacité et la capacité du cadre normatif existant, il est nécessaire d'améliorer le cadre institutionnel par la mise en place d'organes de gouvernance opérationnel.

Il est également important dans ce sens que le Sénégal plaide pour **une législation sous-régionale voire régionale** pour des besoins d'amélioration de l'influence politique, de meilleurs **flux de données transfrontalières** et d'élargissement des marchés économiques.

Des mesures clés visant à renforcer la protection de la vie privée, le cadre d'accessibilité pour une utilisation responsable des données sont proposées.

Additionnellement, il faut renforcer et élargir la **sensibilisation et la formation sur la protection des données et la gouvernance des données**, tant au niveau gouvernemental que dans le secteur privé ou de la société civile. Cela permettrait de mieux informer les acteurs concernés sur les bonnes pratiques et les responsabilités liées à la collecte, au stockage et à l'utilisation des données.

Les mesures clés de l’Orientation Stratégique 1

Le tableau suivant décrit les différentes mesures identifiées ainsi que les bénéfices attendus en 2028.

N°	Mesure	Responsable	Parties prenantes	Bénéfices
A. Cadre réglementaire et de gouvernance				
1. Gouvernance des données				
1.1	Élaborer une loi sur les données	MCTEN	SENUM SA, CDP, Ministère de la Justice, ANSD, ARTP, CNC, OPTIC, PTN, GICC, ASES, coopérations internationales (Banque Mondiale, DUE, UA, Systèmes des Nations Unies, GIZ, EF, SAS etc)	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre de gouvernance des données, • Réglementation/régulation des datacenters au Sénégal, • Réglementation sur les données des Sénégalais détenues par les GAFAM, • Réglementation sur les technologies émergentes telles que l’IA et la blockchain.
1.2	Mettre en place l’autorité en charge de la gouvernance des données	MCTEN	SENUM SA, CDP, Ministère de la Justice, ANSD, ARTP, CNC, OPTIC, PTN, GICC, ASES, Société civile, Ecosystème entrepreneurial, Ecosystème recherche / innovation	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre de gouvernance de la donnée, • Pouvoir d’autorité pour faire appliquer la loi, • Autonomie financière pour mener à bien ses fonctions • Création d’un cadre propice au développement d’un écosystème d’innovation de valorisation des données • Prise en compte des missions : harmonisation / standardisation des protocoles / prospective / audit
1.3	Mettre à jour et consolider la législation sur les données à caractère personnel	CDP	CDP Ministère de la Justice MCTEN	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre réglementaire conforme avec l’évolution technologique et permettant de garantir la protection des données des Sénégalais. • Cadre développant des considérations éthiques et responsables des utilisations sur les données avec l’évolution technologique (IA, blockchain, etc...)
2. Données Ouvertes/ Transparence				
2.1	Mettre en place un cadre et une plateforme de partage des données	Ministère en charge de la promotion de la bonne gouvernance	Toutes les structures de l’Etat, Les acteurs privés, La société civile, Les chercheurs et les Innovateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre juridique adapté à l’ouverture et l’accessibilité des données • Mise en place d’une plateforme nationale d’ouverture des données
3. Cybersécurité				
3.1	Mettre à jour la politique de cybersécurité	DGSSI	Présidence, MCTEN Tous les structures de l’état	<ul style="list-style-type: none"> • Une politique de sécurité alignée avec les évolutions technologiques • Vulgarisation de la CNC

N°	Mesure	Responsable	Parties prenantes	Bénéfices
4. Interopérabilité				
4.1	Mettre en place un cadre et une plateforme d'interopérabilité	MCTEN	Toutes les structures de l'Etat Les acteurs privés	<ul style="list-style-type: none"> ● Cadre juridique adapté ou normes d'interopérabilité défini(es), ● Mise en place d'une plateforme nationale d'interopérabilité. ● Suivi des normes d'interopérabilité mis en place au niveau stratégique, organisationnel et technique ● Suivi de l'opérationnel de la plateforme
5. Intelligence Artificielle (IA)				
5.1	S'assurer que le cadre réglementaires sur les données est favorable à l'IA	MCTEN	MCTEN CDP DCSSI écosystème numérique coopérations internationales (DUE, UA, Systèmes des Nations Unies, GIZ, EF, SAS etc)	<ul style="list-style-type: none"> ● Intégration des réglementations induites par l'IA dans la loi actuelle ou dans une nouvelle loi, ● Comité d'éthique ou de suivi des applications de l'IA au Sénégal
5.2	Elaborer une stratégie nationale sur l'IA	MCTEN	Ministères, SENUM, PTN, Secteur privé Startups, Ecosystème numérique, ANSD	<ul style="list-style-type: none"> ● Politique nationale sur l'IA ● Mise en place d'un modèle de développement éthique de l'IA

[OS2] Des infrastructures hautement disponibles, performantes, sécurisées et abordables pouvant soutenir l'exploitation de la donnée au service des usages pour un développement socio-économique durable



Le Sénégal a fait des progrès significatifs dans le développement de ses infrastructures de données.

Le pays dispose de centres de données publiques pour le stockage et le traitement des données en plus des **centres de données** du secteur privé respectant les normes et standards internationaux.

De plus, la connectivité Internet s'est améliorée, avec une extension des **infrastructures de télécommunication** et une disponibilité accrue de la connexion haut débit. Des investissements ont été réalisés dans les câbles sous-marins et les réseaux de **fibre optique**, renforçant ainsi la connectivité nationale et internationale . L'acquisition d'un **supercalculateur** et le déploiement du **Parc des Technologies Numériques** (PTN) positionnent davantage le Sénégal sur la carte des pays innovateurs en matière de technologies numériques.

Bien que des efforts aient été déployés, quelques défis restent à surmonter notamment sur l'inclusion numérique. Certaines régions du pays peuvent encore souffrir de disparités en matière d'accessibilité et de qualité de la connectivité Internet. De plus, l'adoption de nouvelles technologies telles que l'**Internet des Objets** (IoT), l'**Intelligence Artificielle** (IA) et la **blockchain** nécessitera une expansion continue des infrastructures de données pour répondre aux besoins futurs dans tout le territoire national.

Ces avancées créent un environnement propice à la gestion et à l'utilisation efficace des données au Sénégal.

Un objectif essentiel est de **favoriser une synergie d'actions entre les différentes parties prenantes**, avec un accent particulier mis sur l'**interopérabilité** et l'**ouverture des données**, qui permettent de faciliter la communication et la collaboration.

Les mesures clés de l'Orientation Stratégique 2

Le tableau suivant décrit les différentes mesures identifiées ainsi que les bénéfices attendus en 2028.

N°	Mesure	Responsable	Parties prenantes	Bénéfices
B. Infrastructure techniques				
1. Infrastructure des données				
1.1	Cartographier les données publics et privées	MCTEN	Tous acteurs producteurs ou détenteurs de données	<ul style="list-style-type: none"> • Un catalogue national des données est disponible ; • Mise en place d'une plateforme contenant le catalogue
1.2	Finaliser le processus de digitalisation de l'administration sénégalaise	SENUM	SENUM Ministères... GIZ, DUE, Banque Mondiale,...	<ul style="list-style-type: none"> • Le catalogue de l'offre de service public est digitalisé
2. Interopérabilité				
2.1	Avoir un cadre mutualisation des infrastructures	MCTEN	Les opérateurs télécom SENUM, GIZ, DUE etc.	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la mutualisation • Maillage exhaustif du territoire
2.2	Mettre en place une plateforme d'interopérabilité au niveau national et régional	SENUM	MCTEN, SENUM toutes les institutions publiques, les opérateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité d'un cadre ou normes d'interopérabilité • Plateforme d'interopérabilité • Organisme chargé de l'opérationnel de la plateforme d'interopérabilité
3. Sécurisation des données et infrastructures				
3.1	Plan de reprise – CERT, SOC -Accélérer la mise en place du CERT national	DCSSI	MCTEN, coopérations internationales (Banque Mondiale, DUE, UA, Systèmes des Nations Unies, GIZ, EF, SAS etc)	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité d'un CERT national • Disponibilité d'un SOC national ou public
4. Stockage et traitement				
4.1	Mettre un cadre de rationalisation des infrastructures digitales de stockage de données	MCTEN	Toutes les structures de l'état qui ont des datacenters ou des projets de datacenters	<ul style="list-style-type: none"> • Harmonisation des infrastructures de stockages des données, surtout publiques • Vers l'utilisation complète du datacenter national
4.2	Accélérer le processus de mise en place d'un cloud national	MCTEN	MCTEN, Ministères, SENUM Secteur privé ...	<ul style="list-style-type: none"> • Le cloud, le mode d'hébergement et de production par défaut des données et services numériques de l'Etat

N°	Mesure	Responsable	Parties prenantes	Bénéfices
				<ul style="list-style-type: none"> ● Encourager le développement d'opérateurs Cloud. ● Adopter une circulaire Cloud first
4.3	Opérationnaliser le supercalculateur	MESRI CINERI	MESRI, Startup, Secteur privé, MCTEN, Tous les structures	<ul style="list-style-type: none"> ● Rendre le supercalculateur accessible ● Disponibilité d'une infrastructure de traitement ● Possibilité d'utiliser le supercalculateur
4.4	Mise en place d'un data Warehouse ou d'un data Lake pour centraliser les données publiques et sectorielles dans le data center national	SENUM SA	ANSD, DAPSA, SONATEL, PTN, MAERSA coopérations internationales (Banque Mondiale, DUE, UA, Systèmes des Nations Unies, GIZ, EF, SAS etc)	<ul style="list-style-type: none"> ● Avoir un data Lake centralisant tous les données par secteur d'activité ● Avoir un espace cloud dédié par secteur dans le cloud national (SENUM SA) pour vulgariser tout ce cadre d'échanges envisagés ● Mise en place d'applications dotées d'IA capables d'automatiser les différentes tâches du serveur

[OS3] L'exploitation du potentiel de la donnée au service des usages pour un développement socio-économique durable



Le Sénégal connaît une évolution significative de l'utilisation des données dans divers domaines. Les données sont devenues un atout précieux et une opportunité incontournable pour le gouvernement, les entreprises du secteur privé, le monde académique, les startups, la société civile etc...

Dans le secteur gouvernemental, les données sont utilisées pour améliorer la prise de décisions, la planification stratégique, l'évaluation de l'impact des politiques publiques et la prestation des services publics. Des initiatives telles que la numérisation des procédures administratives, la collecte de données démographiques et socio-économiques, ainsi que la surveillance et la gestion des ressources naturelles, tirent parti des données pour favoriser le développement et la transparence.

Le secteur privé sénégalais a également adopté l'utilisation des données pour améliorer la prise de décisions commerciales. Les entreprises recueillent et analysent des données clients, des données de vente et d'autres données pertinentes pour mieux comprendre leurs marchés, ajuster leurs stratégies marketing et optimiser leurs opérations.

De plus en plus de **startups technologiques** dont le cœur de métier est la donnée, se développent au Sénégal. Ces startups pourront jouer un rôle important dans le développement de l'économie en accompagnant les différents secteurs dans l'adoption de technologies émergentes, particulièrement l'IA.

La recherche et l'innovation sont de plus en plus accélérées avec l'utilisation des données. Les chercheurs et les universités s'appuient sur les données pour mener des études, générer des connaissances et contribuer à des domaines tels que la mobilité, la santé, l'agriculture, le tourisme, l'environnement et les sciences sociales.

Cependant, quelques défis restent à être relevés notamment l'accès à des données de qualité et fiables, la capacité de les collecter, de les stocker, de les mettre à jour et de les analyser efficacement.

La protection de la **vie privée** et la **sécurité des données** restent des enjeux transversaux cruciaux dans un environnement numérique en permanente évolution.

Les mesures clés de l'Orientation Stratégique 3

Le tableau suivant décrit les différentes mesures identifiées ainsi que les bénéfices attendus en 2028.

N°	Mesure	Responsable	Parties prenantes	Bénéfices
C. Usages				
1. Télécommunications / TIC				
1.1	Mettre en œuvre un programme d'appui à la transformation structurelle de l'économie sénégalaise via le numérique grâce fondamentalement à une impulsion dynamique du secteur de l'économie numérique portée par les technologies émergentes telles que l'IA, l'IoT, le Big Data entre autres.	MCTEN	coopérations internationales (Banque Mondiale DUE, UA, Systèmes des Nations Unies, GIZ, EF, SAS etc)	augmenter la contribution du numérique au PIB national, démocratiser les usages et faire du numérique un levier de croissance.
1.2	Développer des mécanismes d'interopérabilité avec les GAFAM pour exploiter les données des citoyens et développer la recherche et l'innovation	MCTEN	coopérations internationales (Banque Mondiale DUE, UA, Systèmes des Nations Unies, GIZ, EF, SAS etc)	
2. Agriculture				
2.1	Digitalisation des données <ul style="list-style-type: none"> Mise en place un comité technique de pilotage et des comités de suivi des données. Mise en place d'une politique sociétale sur la responsabilité éthique de la gestion des lois sur les données agricoles Mise en place d'applications dotées d'intelligence artificielle capables d'automatiser les différentes tâches du serveur afin de faciliter l'utilisation des données aux utilisateurs. 	MAERSA,	SENUM SA, ANSD MCTEN, Coopérations Internationales (Banque Mondiale DUE, UA, Systèmes des Nations Unies, GIZ, EF, SAS etc)	
2.2	Centralisation des données <ul style="list-style-type: none"> Doter les structures principales de production statistique, de statisticiens qualifiés, data scientists, sous la coordination de l'ANSD, pour faciliter leur mise en réseau et la remontée régulière de l'information statistique. Mise en place d'un data Warehouse ou d'un data Lake pour centraliser les 	MAERSA, DA DAPSA, DMER, ISRA	SENUM SA, ANSD	

N°	Mesure	Responsable	Parties prenantes	Bénéfices
	données (1)			
2.3	Désagrégation approfondie des données <ul style="list-style-type: none"> • Dynamiser le Système statistique national en dotant les structures de moyens techniques pour disposer d'informations désagrégées. • Définir une politique claire de clustering (classification) pour disposer des données désagrégées. • Mettre en place un réseau interconnecté pour désagréger au plus bas les données ainsi qu'aux producteurs. 	MAERSA, DA DAPSA, DMER, ISRA	SENUM SA, ANSD	
2.4	Accessibilité des données <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un système d'information pour faciliter le partage d'informations • Redynamiser les instances de partage des informations déjà existantes, • Mise en place d'un cloud national dédié au secteur de l'agriculture pour vulgariser tout ce cadre d'échanges envisagés 	SENUM SA MAERSA, DA DAPSA, DMER, ISRA		Amélioration de la méthodologie de collecte, micro données et rapport d'études et vulgarisation des portails d'accès aux statistiques auprès des utilisateurs de données ; une condition préalable est de mettre à niveau ces derniers pour qu'ils puissent comprendre et utiliser adéquatement les informations statistiques mises à leur disposition
2.5	Synergie d'actions <ul style="list-style-type: none"> • Créer un dialogue multi-acteurs pour renforcer le partage d'informations et la synergie des structures. • Sensibiliser sur l'intérêt de la coordination pour la tenue de rencontre périodique sur les résultats des activités des projets et programme sur les politiques agricoles à travers l'usage de la donnée. 	MAERSA, DA DAPSA, DMER, ISRA		
2.6	Formation / Acculturation <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités de acteurs sur l'importance de la donnée, aussi améliorer la compréhension de celle-ci ; • Mise en place d'un programme de renforcement de capacités sur l'utilisation et la gestion des données de masse (big data) 	MAERSA, DA DAPSA, DMER, ISRA		
2.7	Harmoniser les interventions entre les structures nationales, locales, les collectivités territoriales et les ONG : tous ces organismes doivent travailler en parfaite collaboration pour la production de données désagrégées et mutualiser les activités des structures qui s'activent dans ce domaine pour ne pas dupliquer les efforts	Directeur de l'agriculture ou le SG du MAERSA	MAERSA, IPAR, ANSD, DAPSA, MAERSA	<ul style="list-style-type: none"> • Créer une synergies d'actions • Mettre en place un comité technique de pilotage et des comités de suivi des données
	Redynamiser les instances de partage des informations déjà existant, sensibiliser sur l'intérêt de la coordination pour la tenue de rencontre périodique sur les résultats des activités des projets et programme sur les politiques agricoles à travers l'usage de la donnée	MCTEN, SENUM SA	MCTEN, ANSD, DAPSA, MAERSA	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un dialogue multi-acteurs pour renforcer le partage d'informations et la synergie des structures • Mettre en place un système d'information pour faciliter le partage d'informations (méthodologie de collecte, micro données et rapport d'études) et vulgariser davantage les portails d'accès aux statistiques auprès des utilisateurs de

N°	Mesure	Responsable	Parties prenantes	Bénéfices
				données ; une condition préalable est de mettre à niveau ces derniers pour qu'ils puissent comprendre et utiliser adéquatement les informations statistiques mises à leur disposition.
3. Éducation				
3.1	Mettre en place une infrastructure de données robuste logée au niveau du datacenter national	MEN		
3.2	Développer des outils de visualisation et des indicateurs clés	MEN		<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux décideurs et aux acteurs de l'éducation de suivre les progrès, d'identifier les tendances et de prendre des mesures appropriées • Encourager le partage et la collaboration entre acteur tout en garantissant la protection de la vie privée des individus et le respect des réglementations en matière de confidentialité ;
3.3	Mettre en place des mesures de sécurité robustes pour protéger les données éducatives contre les accès non autorisés, les fuites et les utilisations abusives, tout en respectant les réglementations sur la protection des données personnelles.	MEN		
3.4	Former les enseignants , les administrateurs et les responsables du système éducatif à l'utilisation des données pour la prise de décision.	MEN		
3.5	Sensibiliser les parents, les élèves, les enseignants et les décideurs aux avantages de l'utilisation des données éducatives et encourager leur participation active dans la collecte, l'analyse et l'utilisation de ces données pour améliorer l'apprentissage et les résultats scolaires ;	MEN		
4. Environnement				
4.1	Mise en place d'un Système d'Information des Aires Protégées au Sénégal	MEED		
5. Santé				
5.1	Améliorer les infrastructures digitales <ul style="list-style-type: none"> • Équiper des matériels informatiques dans les centres de santé (ordinateurs tablettes onduleurs imprimantes etc.) • Équiper les structures sanitaires ciblées en matériels informatiques et connexion internet. • Portail d'accès aux données sélectionnées pour le patient. 	MSAS/CARTE SANITAIRE SANTÉ DIGITALE DE L'OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ (CSSDOS)	CSSDOS CI DPRS SENUM SA MCTEN	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la qualité des soins et l'accessibilité • Renforcer les centres de santé en outils informatiques dans le cadre de la mise en œuvre du plan PDSS • Disposer de données accessibles, fiables • Faciliter l'interopérabilité entre les différentes structures

N°	Mesure	Responsable	Parties prenantes	Bénéfices
5.2	Interopérabilité <ul style="list-style-type: none"> • Veiller à l'interconnexion de tous les établissements sanitaires et sociaux à haut débit (réseaux e-Gouvernement et des opérateurs). 	MSAS/CSSDOS	DUE, GIZ	
5.3	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la Connectivité dans les centres de santé 	MSAS/CSSDOS	CSSDOS CI DPRS, SENUM, MCTEN	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la connectivité dans les centres de santé • Assurer l'interopérabilité entre les plateformes • Héberger les données dans les datacenters
5.4	Formation des ressources humaines : Former des gestionnaires de santé digitale et investir dans la l'éducation du personnel de santé à l'utilisation des TIC et la sensibilité des données et les usages possibles	MSAS/CSSDOS	CSSDOS CI DPRS,SENUM, MCTEN	
5.5	Législation, politiques et sécurité <ul style="list-style-type: none"> • Stratégie et investissements : Développement d'un plan d'investissement en s'appuyant sur le cadre de financement national (PSE, MSAS, Plan Numérique), des bailleurs de fonds et des PPP • Développer des dispositifs et un système d'archivage électronique pour un hébergement sécurisé des données et informations de santé 	MSAS/CSSDOS		
6. Tourisme				
6.1	Digitalisation de la chaîne de valeur touristique (approche data driven)	Direction de la Promotion Touristique Direction de la Promotion Touristique	Agence Sénégalaise de la Promotion Touristique	<ul style="list-style-type: none"> • Faire du Sénégal une Destination Intelligente et Durable • Evolution de la Maturité Digitale du Secteur Touristique
6.2	Création de Compte Satellite du Tourisme		Cellule d'Etudes et de Planification	Développer un CRM pour collecter et suivre les données du tourisme Mise en place d'un cadre de présentation des données économiques du Territoire en relation avec l'analyse économique globale du cadre central des comptes nationaux
7. Transport				
7.1	Amélioration des systèmes de partage de données (y inclus toute donnée pouvant intervenir dans l'optimisation de la mobilité)	Ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du		

N°	Mesure	Responsable	Parties prenantes	Bénéfices
7.2	Promouvoir l'utilisation de la donnée pour les sous-secteurs : Soutien à la recherche, Prise de décision, Mobilité durable, Sécurité routière, Surveillance et évaluation	Désenclavement du Sénégal		
7.3	Innovation technologique : Promouvoir l'utilisation de technologies émergentes, telles que l'IOT, la connectivité intelligente et les systèmes de transport intelligents, pour améliorer la collecte, l'analyse et l'utilisation des données dans le domaine du transport			
8. Statistiques				
8.1	Dynamiser le Système statistique national en dotant les structures de moyens techniques pour disposer d'informations désagrégées	ANSD	IPAR, DAPSA, MAERSA, MCTEN	<ul style="list-style-type: none"> • Désagrégation des données pour une utilisation finale responsable • Disposer d'un réseau interconnecté pour désagréger au plus bas les données • Définir une politique claire de clustering (classification) pour disposer de données désagrégées
8.2	Doter les structures principales de production statistique, de statisticiens qualifiés, data scientists, sous la coordination de l'ANSD, pour faciliter leur mise en réseau et la remontée régulière de l'information statistique	ENSAE	MESRI,AIMS,DIT, ESP, DAUST, ESMT, BAAMTU DATAMATION,UA DB, MAERSA, MCTEN	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités de acteurs sur l'importance de la donnée, aussi améliorer la compréhension de celle-ci • Mise en place d'un programme de renforcement de capacités sur l'utilisation et la gestion des données de masse (big data)
9. Autres secteurs				
9.1	Mines et Géologie <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un système de collecte pertinent pour éclairer le public sur le secteur minier et aider les décideurs et investisseurs. 	MMG		
9.2	Ministère de la Microfinance et de l'Economie sociale et solidaire <ul style="list-style-type: none"> • Développer un projet de dématérialisation des procédures • Faire le renforcement de capacité sur la donnée et l'IA • Mettre en place un système analytics interne 			

[OS4] Le renforcement des compétences en matière de données et établir une nouvelle culture de la donnée à l'échelle nationale.



Le Sénégal a réalisé des progrès dans le renforcement des capacités en matière de données. Le pays reconnaît l'importance croissante des compétences numériques et particulièrement celles liées aux données.

Le Sénégal dispose d'établissements d'enseignement supérieurs publics et privés autonomes (Universités et écoles autonomes) ayant des filières en lien avec les données.

Ces filières sont principalement axées sur les compétences en **analyse de données, en science des données et en visualisation des données.**

Ces initiatives visent à doter les professionnels et les étudiants des compétences nécessaires pour collecter, stocker et analyser efficacement les données.

Le gouvernement sénégalais a également engagé ou soutenu la création de **centres de recherche et d'innovation axés sur les données**, le **PTN** en est une parfaite illustration, favorisant ainsi la collaboration entre les **universités**, les **instituts de recherche** et les **acteurs du secteur privé**. Cela encourage la recherche et le développement de solutions basées sur les données, stimulant ainsi l'innovation dans le pays.

En outre, **des partenariats avec des organisations internationales et des institutions de recherche** ont été établis pour échanger des connaissances et des bonnes pratiques en matière de gestion et d'utilisation des données. Ces collaborations contribuent à renforcer les capacités locales et à bénéficier des expériences et des ressources internationales.

Cependant, des défis subsistent. Il est essentiel de continuer à **investir dans la formation** et la **sensibilisation** afin de **garantir les compétences en matière de données** afin de rester à jour et s'adapter aux évolutions technologiques, finaliser les projets publics entamés le projet PTN, la mise en œuvre opérationnelle du supercalculateur, etc... De plus, l'inclusion et la diversité dans le domaine des données doivent être encouragées pour assurer une représentation équitable et une utilisation éthique des données et veiller au développement de la coopération scientifique.

Mesures clés de l’Orientation Stratégique 4




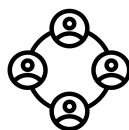
Le tableau suivant décrit les différentes mesures identifiées ainsi que les bénéfices attendus en 2028.

N°	Mesure	Responsable	Parties prenantes	Bénéfices
D. Culture et compétences				
1. Sensibilisation (Culture et communication)				
1.1	Promouvoir la culture des données	MCTEN	Secteur public - privé, Acteurs locaux, Médias, Société civile - Organisations, coopérations internationales (Banque Mondiale DUE, UA, Systèmes des Nations Unies, GIZ, EF, SAS etc)	<ul style="list-style-type: none"> Les citoyens, acteurs locaux sont conscients de l’importance des données, les enjeux sur l’utilisation des données personnelles, les opportunités offertes par la transformation digitale.
1.2	Encourager les partenariats public - privé <i>La sensibilisation doit se faire en collaboration avec les parties prenantes clés, y compris les gouvernements, les entreprises, les organisations, la société civile, les médias et les institutions éducatives.</i>	MESRI	Secteur public, secteur privé principalement les opérateurs, coopérations internationales (Banque Mondiale DUE, UA, Systèmes des Nations Unies, GIZ, EF, SAS etc)	
1.3	Elaborer et mettre à disposition les référentiels de métier/compétence de la donnée	MESRI		
1.4	Mettre en place des campagnes de sensibilisation pour informer les citoyens, les entreprises, les organisations et les décideurs sur l’importance des données, les enjeux sur l’utilisation des données et les opportunités offertes par la transformation digitale	SENUM/MCTEN		
1.5	Mettre en évidence les avantages économiques, sociaux et technologiques de l’utilisation des données	BoS/PSE	Coopérations internationales (Banque Mondiale DUE, UA, Systèmes des Nations	

N°	Mesure	Responsable	Parties prenantes	Bénéfices
			Unies, GIZ, EF, SAS etc)	
2. Formation et éducation (Compétences)				
2.1	Aligner les offres de formation en lien avec la donnée aux besoins de l'écosystème métier	MCTEN/Société privé/MESRI	MESRI, MEN, Établissements publics et privés - Entreprises, Société civile - Organisations, ANSD	<ul style="list-style-type: none"> • Une parfaite adéquation entre les formations et les besoins de l'écosystème métier pour la donnée • Une maîtrise de la gestion des données par les professionnels, les acteurs locaux et les décideurs
2.2	Former 1 000 000 de jeunes dans les métiers du domaine de la donnée	MESRI	Écosystème de la formation	
2.3	Mettre en place des programmes d'éducation et de formation pour renforcer les compétences en matière de données			
2.4	Renforcer les programmes d'enseignements et de formations existant			
2.5	Généraliser l'enseignement des données dans les programmes de formation			
2.6	Adopter une approche collective à l'échelle nationale qui encourage l'apprentissage par les pairs et l'échange de connaissances.			
3. Recherche et Innovation				
3.1	Promouvoir la recherche et l'innovation avec un plan d'investissement de développement des partenariats public - privé et milieu académique	MESRI		
3.2	Développer des programmes de formation et de renforcement de capacités			
3.3	Promouvoir la création des centres et des Laboratoires de recherche			
3.4	Renforcement de la recherche documentaire en données et technologies émergentes			
3.5	Développement de partenariats internationaux pour promouvoir la coopération scientifique	MESRI	MCTEN, Universités,	

Processus d'élaboration de la stratégie

La méthodologie d'élaboration de la stratégie adoptée s'appuie sur des principes d'inclusion, d'amélioration continue avec un **engagement national et international** de plus de **150 acteurs directs de l'écosystème**, plus de **80 organismes publics, privés, de la coopération internationale, de la société civile, académiques, des startups, 400 experts de l'écosystème des données** dont une trentaine mobilisée pendant **6 mois**.

Analyse de documents tout au long du processus	Ateliers de travail multidisciplinaires	Entretiens bilatéraux et consultations nationales	Groupes thématiques
 <p>I. Un benchmark international des meilleures pratiques fait avec une revue de littérature et des entretiens avec des parties prenantes clés ciblées ;</p> <p>II. Une analyse approfondie de l'état des lieux, faite avec une revue de littérature et des entretiens avec des parties prenantes clés identifiées ;</p>	 <p>III. le 10 mars première réunion du groupe d'experts pour préparer les activités de la stratégie</p> <p>IV. L'atelier de lancement des travaux du 23 et 24 mars 2023 qui a permis d'interagir avec quelques acteurs clés et de valider les piliers identifiés ;</p> <p>V. L'atelier de travail des 10, 11 et 12 mai de consolidation des livrables des 4 groupes qui ont respectivement travaillé sur les 4 piliers thématiques et de validation du modèle de document final proposé par l'équipe projet ;</p> <p>VI. L'atelier de validation technique du 20 juillet du premier draft de document de la stratégie nationale de données au Sénégal ;</p> <p>VII. Atelier national restitution de la Stratégie Nationale de Données du 25 juillet ;</p>	 <p>VIII. 18 entretiens avec les parties prenantes ;</p> <p>IX. 37 contributions suite à la consultation nationale publiée sur l'ensemble des plateformes digitales du MCTEN et de ses partenaires pour recueillir les avis et attentes des citoyens dans cette stratégie ;</p> <p>X. Un questionnaire sur les usages faits de la donnée en parcourant la chaîne de valorisation (collecte, stockage, traitement et restitution) adressé à l'ensemble des institutions dont une dizaine ont pu contribuer dans les délais</p>	 <p>XI. Des séances de travaux parallèles des 4 groupes thématiques ;</p> <p>XII. Une analyse et le travail de l'équipe projet sous la direction du MCTEN</p> <p>XIII. Séance de recueil de contributions et suggestions sur le projet de document de stratégie nationale des données par les acteurs des groupes thématiques</p>

Le processus en images



Atelier de lancement de la stratégie nationale des données, les 23 et 24 mars 2023, King Fahd Palace



Atelier de lancement de la stratégie nationale des données, Experts des groupes de travail, les 23 et 24 mars 2023, King Fahd Palace



Séances de travail, Atelier de lancement de la stratégie nationale des données, les 23 et 24 mars 2023, King Fahd Palace



Atelier de consolidation des livrables des groupes de travail, le 10, 11, 12 mai 2023 à Rhino Resort Saly



Atelier de consolidation des livrables des groupes de travail, le 10, 11, 12 mai 2023 à Rhino Resort Saly



Atelier de validation technique du projet de document de la stratégie des données, le 20 juillet 2023, à Fleur de Lys

